



7^{ème} dimanche du temps ordinaire (C)
Cathédrale Notre-Dame (Rouen) – 20 février 2022

Lectures du jour

Lecture du premier livre de Samuel (26, 2.7-9.12-13.22-23)

Le Seigneur est tendresse et pitié. (Ps 102, 8a)

Lecture de la première lettre de saint Paul Apôtre aux Corinthiens (15, 45-49)

Évangile de Jésus Christ selon saint Luc (6, 27-38)

Homélie

« Aimez vos ennemis » (Lc 6, 27.35).

Frères et sœurs, cette demande de Jésus –plus qu’un conseil !- résonne aujourd’hui alors que se déroule le procès de quatre personnes accusées d’être impliquées dans l’assassinat du Père Jacques Hamel.

Depuis lundi, je participe à leur procès à la Cour d’assise spéciale pour les affaires de terrorisme, étant partie civile représentant le diocèse, c’est-à-dire vous représentant. Jeudi soir, quelle belle consolation quand un avocat de confession juive se tourne vers moi en disant : « Monseigneur, vous pouvez être fier de vos ouailles ! » Il venait d’entendre les dépositions de Guy Coponet, égorgé lui aussi mais resté en vie, et de Roseline Hamel, sœur du Père Jacques. Il venait d’entendre aussi les témoignages des enfants et petits-enfants du Père Hamel ou de Guy Coponet, se situant dans leur sillage tout en disant ne pas toujours partager leur foi.

Peut-être avez-vous lu ces témoignages ou ce que la presse en rapporte. Je me contente de citer celui de Guy, 92 ans. Assis dans un fauteuil, au milieu de la salle d’audience, il raconte d’une voix faible mais claire le déroulement du drame : l’irruption des assassins au moment de l’action de grâce après la communion, l’égorgement du prêtre qu’il doit filmer sur ordre des terroristes, puis les coups de couteau qui s’abattent sur son corps puis à sa gorge. Tombé sur le pavé de l’église à côté de l’autel, il reste immobile, comme mort, ayant le réflexe de comprimer sa gorge pour que le sang ne s’écoule pas trop. Et c’est la prière qui devient le centre de son attention : « *on rentre en prière perpétuelle, dit-il. On a l’impression d’être dans une retraite spirituelle, on fait le bilan de ce qu’on a fait, on pense à sa famille, ses enfants, ce que l’on a vécu avec eux, et ce vers quoi on peut aller.* »

Et soudain, il cite le « *Je vous salue Marie* ». Ou plutôt il le récite en entier devant la Cour dans un grand silence. Guy n’est plus dans le passé sanglant, ou dans le présent solennel. Il est dans la prière, une prière qui domine tout. On réalise que, pour cet homme, l’union à Dieu passe avant le crime. L’amour du Christ dépasse la fureur des hommes.

Le président lui demande : *Qu’attendez-vous de ce procès en vous constituant partie civile ?* ». Il répond sans hésiter : « *Que ceux qui ont donné des ordres, que ceux qui ont formé ceux qui sont venus, que ces gens-là viennent demander pardon à tous ceux à qui ils ont fait de la peine. Ce serait un tel*

rétablissement de communauté ». Pour cet homme de foi, seul compte le retour à la communion de tous, coupables compris. Il ajoute : « *Quand on ne pardonne pas, cela devient de la haine* ».

Alors, l'un des accusés se lève et demande la parole : « *J'ai été bouleversé par votre témoignage, ... Je vous demande pardon de ne pas avoir fait plus pour empêcher mon cousin d'agir. C'était une négligence criminelle. Je pense à vous et au père Hamel tous les jours depuis 5 ans.* »

Belle illustration de l'évangile de ce dimanche :

Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle reconnaissance méritez-vous ? Même les pécheurs aiment ceux qui les aiment. Au contraire, aimez vos ennemis, faites du bien et prêtez sans rien espérer en retour. Alors votre récompense sera grande, et vous serez les fils du Très-Haut, car lui, il est bon pour les ingrats et les méchants (Lc 6, 32.36).

Quelques instants plus tard, Roseline témoigne à son tour et entend, elle aussi, la demande de pardon de l'un des accusés. S'approchant à deux mètres de lui, elle répond en substance : « *Permettez-moi d'émettre quelques réserves sur votre demande de pardon mais, cependant, je ne peux faire autrement que d'accueillir votre demande* ».

Frères et sœurs, portés par ces témoignages, j'ai pu dire à la Cour que le pardon était acquis ... mais qu'il avait encore du chemin à parcourir pour être ancré dans notre vie, dans notre vie quotidienne. En quittant le palais de justice, je pensais à nos disputes dans nos familles, dans nos communautés. Que sont-elles à côté des actes cruels que j'ai eu à connaître toute cette semaine ? Pourquoi le pardon est-il si difficile ?

Considérons vraiment le chemin de miséricorde accompli par Dieu vis-à-vis de notre humanité et de chacun d'entre nous : « *Soyez miséricordieux comme votre Père est miséricordieux* », dit Jésus, lui l'envoyé du Père pour faire miséricorde à tous et à chacun, sur la croix. Soyons miséricordieux dans nos familles, dans nos communautés, dans nos quartiers. Nous le célébrons à chaque eucharistie dans la mort et la résurrection de Jésus. Je prendrai aujourd'hui la prière eucharistique pour la réconciliation qui exprime avec force le don de miséricorde. Communions au sacrifice de Jésus et promettons-lui d'avancer sur ce chemin de miséricorde.

✠ DOMINIQUE LEBRUN

Archevêque de Rouen.